

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE BF HF

EXÉCUTANT OU CHARGE DE CHANTIER

OBJECTIFS DE LA FORMATION	PROGRAMME PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 ▪ Organiser et réaliser des travaux d'ordre non électriques à proximité de canalisations électriques enterrées ▪ Obtenir un titre d'habilitation BF – HF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu ... ▪ Les effets du courant électrique sur le corps humain ▪ Les protections collectives et leurs fonctions (barrières, écran, banderole, etc ...) ▪ Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main, ...), les risques et leurs mises en œuvre ▪ Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension ▪ Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation ▪ Les zones d'environnement et leurs limites : nommer les acteurs concernés par les travaux ▪ Les prescriptions associées aux zones de travail : nommer les limites de l'habilitation chiffre « BF – HF » (autorisation et interdits, zones de travail, etc ...) ▪ Evaluation du risque électrique ▪ Conduite à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique ▪ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
MOYENS PEDAGOGIQUES	
<p>Apports théoriques, échanges, partage d'expérience, exercices d'apprentissage, mises en situation pratiques.</p> <p>Formateur certifié en prévention du risque électrique et habilité à dispenser la formation</p>	
MODALITE D'EVALUATION	
<p>Evaluations pratiques et théoriques permettant d'obtenir un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.</p> <p>Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire ayant suivi la formation</p>	

Durée	Nombre de stagiaires	Tarif	
1 journée (7 heures)	4 à 10 stagiaires	Nous consulter	
Publics concernés et prérequis	Accessibilité aux personnes en situation de handicap		
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées - Être en possession de ses EPI 		Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.	
Taux de satisfaction Stagiaire	Taux de réussite	Modalité et délai d'accès	Contact
-	-	Signature d'une convention minimum deux semaines avant le début de la formation	06 49 85 41 28 contact@i2s-prevention.fr